LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

ÉCOLE EN DANGER RECHERCHE PLAN D'URGENCE POUR FONCTIONNER

EDITO

Un an et demi après le premier confinement, ce qui est frappant c'est de voir le manque de préparation, l'absence d'anticipation du gouvernement, du ministère de l'Éducation Nationale et des autorités académiques. Ce manque d'anticipation n'est autre que la conséquence de l'aveuglement du ministre devant les problématiques de l'École. Longtemps le ministre a nié que le virus pouvait circuler dans les établissements, sans cesse le ministre a affirmé que tout était prêt pour l'enseignement à distance, toujours il a menti en affirmant protéger élèves et enseignants…

Il est clair aujourd'hui que la réalité est bien plus sinistre : les personnels et les élèves se sentent méprisés par le manque de considération mais aussi par des aménagements d'examens tardifs, approximatifs et irresponsables.

À la CGT Éduc'action, nous ne nous méprenons pas ! Le manque d'anticipation face à cette crise sanitaire inédite a permis à Blanquer, et aux tenants du néolibéralisme, d'accélérer leur projet de transformation de l'École.

La gestion de cette crise, promouvant une autonomie accrue des établissements, a amplifié un mode de fonctionnement délétère pour nos conditions de travail et d'études pour nos élèves. La « course au fonctionnement normal » a par exemple installé une compétition entre les établissements pour le maintien d'une jauge la plus élevée possible dans le second degré, aux dépends de la sécurité sanitaire des personnels et des élèves. Aux injonctions institutionnelles de la réussite des élèves, les collègues se rendent bien compte que nous sommes, collectivement, incapables de fonctionner.

Malgré un épisode épidémique qui a rendu difficile la structuration du mouvement social, la CGT Éduc'action reste combative, par exemple contre les suppressions de postes et de classes. Elle construit la résistance au plus près du terrain dans les services, les écoles et les établissements tout en portant ses revendications et son projet d'École. Aujourd'hui, nous pensons nécessaire d'amplifier la mobilisation avec les autres organisations syndicales sur le mot d'ordre « pas de rentrée sans plan d'urgence ». Préparons le mouvement de grève de la rentrée scolaire 2021 avec l'exigence de construire un grand service public d'Éducation pour les élèves et les personnels.

J. RAILLARD

Sommaire

Page 1 : Édito
Page 2 : Famille des métiers
Page 3 : Pôle EP
Page 4 : Chez les métallos
Page 5 : Théâtres occupés
Page 6 : interview AESH / Brève
Page 7 : Congrès national
Page 8 : Congrès SDEN 58

N° 140

Juin 2021
Déposé le 02-06-21

La vie de l'académie
UASEN CGT
EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

N°CPPAP 0122 S 07066
Dir. Publ. : J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LA FAMILLE « MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

L'année scolaire 2021-2022 sera la dernière année de mise en place de la « Transformation de la Voie Pro ». La rentrée 2021 verra l'arrivée de la famille « Métiers du numérique et de la transition énergétique » qui réunira 7 Bacs Pros totalement différents au niveau des apprentissages : de la plomberie en passant par du climatique et pour finir par du numérique…

Le 9 avril dernier, une journée d'échange en visio a réuni 31 participants de 13 académies à propos cette nouvelle famille. Des camarades, professeur·es d'électrotechnique, de génie thermique et de Sen ont échangé sur sa mise en place dans leur académie. Le premier constat unanime est que les IEN ne se précipitent pas pour l'organiser en classe de seconde et indiquent simplement qu'il faut travailler en pédagogie de projet, collaboratif et disciplinaire, à partir de quelques compétences communes. Ces dernières sont rédigées dans un vadémécum par un idéologue ! Les enseignant·es doivent donc se débrouiller. Un exemple leur est simplement donné dans un guide. L'idéal serait un plateau technique commun à toutes les spécialités pour travailler sur un même projet si c'est possible mais peu d'établissements proposent plusieurs spécialités.

Concrètement, dans l'académie de Poitiers, un IEN a même proposé que les élèves soient affectés à une spécialité précise à l'issue de la première ou deuxième semaine de la rentrée. Pour les académies de Normandie et de Versailles, la famille métier est devenue une foire d'empoigne entre les collègues, chacun voulant conserver son poste et ses heures. Dans l'académie de Lyon, les IEN indiquent aux collègues de faire comme ils veulent…. Sur l'académie de Dijon, peu d'établissements proposent une famille complète. Par exemple sur le lycée Hippolyte Fontaine 3 formations sont rattachées à cette famille : MELEEC (Métiers de l'Électricité Et ses Environnements Connectés), TMSEC (Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques), TFCA (Technicien Froid et Conditionnement d'Air). Jusqu'ici les moyens horaires étaient donnés pour 2 classes à 24 et une classe à 12. Pour la rentrée prochaine, le rectorat a donné les moyens pour 2 classes de 30 uniquement. L'établissement a donc décidé de créer 5 groupes de 12 pour l'atelier et 3 groupes de 20 en matières générales. Les collègues de la voie pro. n'ont eu aucune information institutionnelle sur les modalités d'organisation et les blocs de compétences à travailler, d'autant plus que certains référentiels sont en pleine modification.

Cette idée farfelue de regrouper sous un même intitulé des bacs pros aux contenus totalement différents manifeste une méconnaissance totale des référentiels de la part de ses concepteurs : une réforme hors sol de plus à l'actif de notre ministère !

L. ROBERT

LA TENUE DU POLE EP : UN MOMENT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES.

Le pôle Enseignement professionnel s'est tenu le 25 mars dernier en visio. 66

camarades étaient présent-es et 24 académies étaient représentées. Des informations nous ont été communiquées sur la voie pro et nous ont permis d'échanger sur les conditions de travail et de comparer les moyens attribués à chaque académie présente.

Après un rappel du contexte social et sanitaire, un point d'actualité a été réalisé sur l'aménagement des examens qui renvoie sur la FAQ du ministère. Le « débrouillez-vous » semble être de mise surtout avec un fonctionnement en demi-jauge qui a fortement impacté les sections dont le nombre d'élèves étaient supérieur à 20. Quant aux IEN, leur silence semble être de mise dans toutes les académies représentées et pas uniquement la nôtre !

Le réaménagement de la co-intervention en année de terminale pour la rentrée 2021, ne semble pas impacter la majorité des lycées représentés au pôle EP. L'introduction de la philosophie n'a visiblement pas eu un écho favorable auprès des proviseurs, ni auprès des collègues qui ne se sentent pas formés à cette discipline. La co-intervention a même dans certains lycées été source de conflit entre les collègues : certains ne se sentant pas concernés ont laissé leur collègue gérer seul ce dispositif. L'empilement de la co-intervention et du chef d'œuvre, contribue largement à la dégradation des conditions de travail des camarades présents ; le chef d'œuvre s'apparentant souvent à du « tout et n'importe quoi » !

Un point a été aussi réalisé sur la filière Gestion-Administration. D'une académie à l'autre on peut constater que le protocole G-A n'a pas été appliqué de manière identique. Sur l'académie de Dijon tous les collègues enseignant la matière professionnelle ont été reçus individuellement par le RH de proximité, ce qui n'a pas été le cas dans certaines académies où seuls les personnels concernés par la suppression de leur poste ont été reçus. Dans certaines académies où le BAC GA est encore bien présent, les suppressions de postes continuent. Le bac pro AGORA, remplaçant du bac pro GA, ne semble pas plus professionnalisant pour les collègues. Le renforcement du numérique et le peu de moyens accordés à la formation où à l'équipement de certains lycées finit par les décourager.

Concernant les DHG, les constats sont identiques : les ouvertures se font à la marge et ne compensent pas les fermetures sèches ou les réductions de capacité. Dans bon nombre d'académies, on constate une augmentation significative du nombre de contractuels, une forte augmentation des HSA au détriment des heures postes et parfois le refus des temps partiels.

Un point sur l'apprentissage et la mixité a été réalisé. On constate qu'il semble plus facile d'instaurer de l'apprentissage dans un BTS plutôt que dans un bac pro. Cependant, cette situation risque d'évoluer car le chantage à l'apprentissage pour « sauver » des sections ou en ouvrir de nouvelles plus facilement semble la règle. Les collègues du lycée Louis Davier le constatent déjà sur la proposition de nouvelles formations pour la rentrée 2022 !

Quant aux familles de métiers, elles égarent les élèves dans leur choix d'orientation à l'issue de la troisième et provoquent parfois de la désillusion quant à la possibilité de « choisir » en première. Elles découragent les collègues qui ont l'impression d'une déprofessionnalisation de leur enseignement tout en leur demandant un investissement considérable.

Cette journée, riche en échanges, nous a permis d'exprimer notre ressentiment face à l'institution souvent sourde à nos revendications !

L. ROBERT

CHEZ LES MÉTALLOS : SALAIRE, RECONNAISSANCE, QUALIFICATION : UNE ATTAQUE À TOUS LES NIVEAUX

Parallèlement aux contre-réformes du ministre dans l'Éducation nationale sur le baccalauréat et l'évaluation en générale, le patronat souhaite agir sur les conventions collectives pour supprimer toutes reconnaissances du diplôme en termes de qualification.

Les dernières négociations au sein de la métallurgie en témoignent. Alors que dans l'Éducation nationale nos référentiels de contrôle continu parlent de compétence, dans le jargon patronal du projet de modification de la convention, on parle de classification.

Qu'est-ce que la classification ? C'est de l'adaptabilité … encore !

On demandait aux salarié·es de la polyvalence sur les postes de travail, plusieurs métiers en un seul avec un seul salaire. Aujourd'hui la classification, c'est un salaire adapté à chaque changement de poste au gré de la carrière à l'initiative de l'employeur.
Un graphique vaut des fois mieux que des mots :

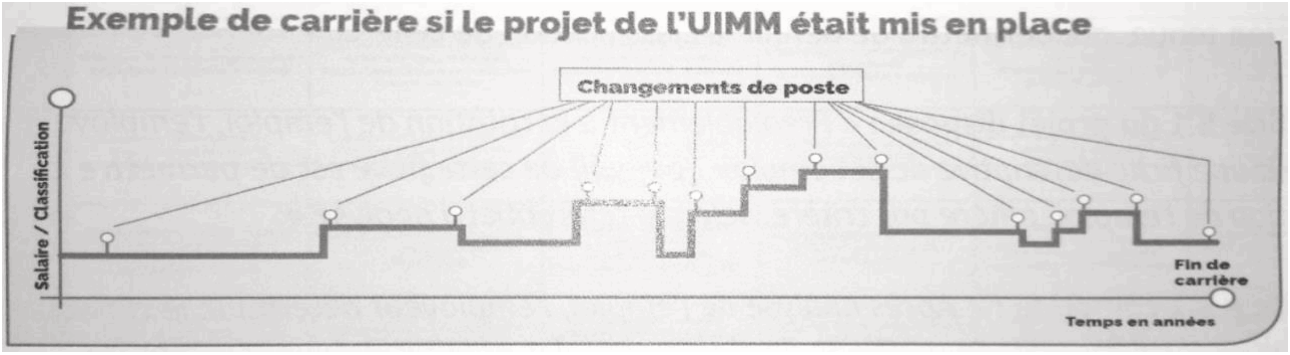

Mais ce qui fait écho à notre métier, ce sont deux articles dans le projet de nouvelle convention. Si dans l'ancienne convention l'obtention d'un diplôme assurait un certain salaire dans une échelle reconnue et inscrite, aujourd'hui plusieurs articles évoque clairement la non reconnaissance d'obtention de niveau de qualification par un diplôme.

Article 3.2. Indications spécifiques relatives au critère « connaissances »

Conformément aux dispositions de l'Article 3.1, le degré attribué au critère « connaissances » est uniquement déterminé au regard des connaissances nécessaires pour occuper l'emploi considéré. Les connaissances correspondant à chacun des dix degrés d'exigence du critère « connaissances » peuvent avoir été acquises par la formation initiale, par la formation continue ou par l'expérience.

Les signataires rappellent que la détention d'un diplôme ne génère pas de droit à l'attribution du degré d'exigence correspondant lors de l'évaluation du critère « connaissances ».

Article 4.5. Niveau de connaissances et emploi tenu

Le niveau de connaissances, acquis par la formation initiale, par la formation continue ou par l'expérience, est à la base de toutes les compétences requises pour un emploi. Toutefois, la détention d'un niveau de diplôme ou de certification professionnelle ne crée pas de droit à un classement minimal.

A la CGT et donc à la CGT Éduc'action, nous avançons la nécessité de combattre ensemble les attaques faites au salariat et à la jeunesse. Notre combat pour les diplômes n'a de sens que si dans les entreprises ce diplôme est reconnu. Notre projet d'école s'inscrit dans un autre projet de société défendu par la CGT.

C. CADOT

THEATRES OCCUPES : DES REVENDICATIONS ÉLARGIES

Interview avec Thibaut Daquin, intermittent du spectacle.

Qui es- tu ?
Je suis Thibault Daquin, chanteur lyrique intermittent. Je travaille dans des chœurs, je suis renfort à l'opéra de Dijon ou à dans des chœurs *a capella*, j'ai aussi un quatuor à moi. Je vais où l'on m'appelle.

C'est quoi un intermittent ?
C'est quelqu'un qui travaille dans le spectacle et qui a fait suffisamment d'heures pour avoir le droit à ce régime spécial d'indemnités chômage (507h). Ça peut être un technicien, un chanteur, un comédien, un journaliste pigiste… Il y a grande variété de personnes qui peuvent prétendre à ce régime.

Pourquoi les travailleurs-euses de la culture se mobilisent ?
Pour plusieurs raisons : une crise qui nous tombe dessus, la crise du Covid, qui va aggraver une crise de la culture. Par exemple, le chœur Arsys Bourgogne a vu ses subventions baissées jusqu'à disparaître.
Cette crise crée des problèmes nouveaux : comment faire ses heures alors que les théâtres sont fermés ?
La solution trouvée c'est l'année blanche : ça donne une année en plus, à partir de la crise, pour faire nos heures (507h). Le problème de solution, c'est que si on ne travaille pas durant cette année blanche, le problème est reporté. Ce que nous demandons, c'est un report de l'année blanche pour qu'on puisse faire nos heures.
On demande la fin des 507h minimum. Des personnes peuvent cotiser 400h et ne rien toucher du tout. Dès les premières heures travaillées, les personnes doivent toucher des indemnités journalières.
Mais nous avons des revendications plus larges : l'abrogation de la réforme chômage. La réforme va appauvrir des centaines de milliers de personnes. En plus, nous serons touchés, faisant figures de privilégié-es, car depuis des années les gouvernements essaient de casser ce régime d'intermittence.
Nous demandons un élargissement de l'intermittence à tous les précaires de l'emploi discontinu : les saisonniers, les intérimaires, les travailleurs de l'hôtellerie, etc.
On exige aussi des mesures pour les étudiant-es, pour les aider à traverser cette crise, pour se former, accéder à l'emploi... Il y a la question du salaire étudiant qui permettrait d'étudier dans de meilleures conditions.
Nous sommes aussi pour l'éducation populaire pour se politiser, apprendre à se défendre… Les lieux d'occupation permettent ça.

Tu dirais qu'être intermittent c'est être précaire ?
Oui parce que la précarité ce n'est pas qu'une question de salaire. C'est aussi une question de pression mentale : on n'est jamais sûr-e de rien, on est obligé d'accepter tous les contrats, d'être dispo tout le temps. Par exemple, et même si ce n'est pas une fin en soit, un intermittent ne peut pas emprunter à une banque car considéré comme chômeur. Il n'y a pas de progression à l'expérience, voire vieillir c'est pire parce qu'on est moins appelé. Et on ne parle même pas de la retraite.

Quelle est la place de la CGT spectacle dans cette lutte ?
Elle est là pour nous soutenir. Quelques personnes sont de la CGT. Ils nous aident sans être étouffant. Ce n'est pas le cliché que certain-es ont d'une CGT qui veut noyauter et prendre les rênes. Tout se fait démocratiquement. Ni la CIP ni la CGT ne sont là pour donner des ordres.

C'est quoi la CIP ?
C'est la Coordination intermittents et précaires. C'est un mouvement assez libre initié par des intermittents qui ont tenu à inclure les précaires aussi. C'est eux qui ont défini les revendications de

ce mouvement : extension de l'intermittence à tout l'emploi discontinu et le droit à l'intermittence à partir des premières heures travaillées. Tout le monde peut faire partie de la CIP. On a tous adopté le symbole de la CIP parce que c'est finalement assez libre et que les revendications font consensus.

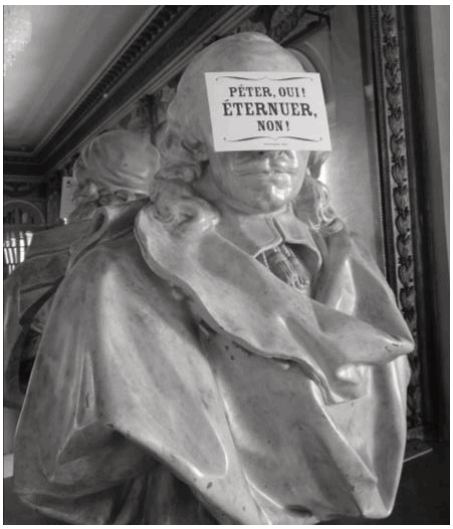

Comment se passe l'occupation ?
Plutôt bien. C'est un lieu d'autogestion, d'apprentissage politique, de vivre ensemble. Ce n'est pas une occupation sauvage, c'est en accord avec la mairie. Cela permet d'avoir un lieu pour se réunir, préparer les actions, sensibiliser. On organiser des AG tous les jours à 15h dans la limite d'une vingtaine de personnes à cause du COVID. On occupera le théâtre tant que nos revendications ne seront pas satisfaites.
On apprend à dialoguer avec des acteurs locaux… et cette ouverture fait du bien parce que le monde de l'intermittence est assez fermé !
Nationalement, ces deux derniers jours, il y a eu une AG des délégué-es des théâtres en présentiel à Lyon.
On est pour la convergence des luttes donc on est en lien avec des aides-soignant-es, des archéos… On compte bien être présent-es le 1er mai.

Est-ce que vous êtes en lien avec les théâtres occupés de la région ?
Oui, on fait des réunions régulières avec tous les théâtres occupés de la région. On a organisé des actions communes : on a déambulé sur des places différentes à Dijon, Chalon, Besançon et Macon avec des textes écrits conjointement.

Un dernier mot ?
Poivron.
Sinon on espère qu'avec tout ce qu'il se passe, les personnels de l'Éducation, de la Santé qui s'épuisent, avec ce gouvernement qui se droitise voire s'extrême-droitise, le mouvement social va reprendre de plus belle.

Contact : occupants.dijon@gmail.com

FB :
https://www.facebook.com/occupationgrandtheatrededijon
Vidéo des actions :
https://www.youtube.com/watch?v=RLJQrZ1poW4&t=3s
https://www.youtube.com/watch?v=j5h94EDgpjg
https://www.youtube.com/watch?v=QlybLgLN8hI&t=2s

Propos recueillis par *V. RICHARD-ANDRIEU*

INTERVIEW AESH / BRÈVE

Entretien avec Anne.

Depuis 2017, je suis AESH (accompagnante d'élèves en situation de handicap) dans un lycée dijonnais.

La première année, je suivais un élève malentendant et malvoyant d'origine étrangère, donc parlant mal français, en classe de BTS informatique, une discipline que je ne maîtrise pas à ce niveau. Ne connaissant pas la langue des signes, sans aucune formation de la part de l'Education nationale, je me sentais démunie et peu efficace dans mon "aide".

La deuxième année, j'accompagnais un enfant présentant des "troubles autistiques importants" dans une classe de 1ère scientifique. Encore un défi pour une littéraire comme moi. Avoir un adulte 21 h par semaine sur le dos est difficile pour un adolescent, insupportable pour un autiste fuyant tout contact avec autrui. Je fus en conflit aussi avec la mère qui voulait me faire jouer le rôle d'adjoint des profs quand son fils fut hospitalisé.

Sans formation adaptée, on trompe les élèves et leur famille en nous nommant sur n'importe quel poste avec des horaires ne couvrant pas ceux des élèves. La troisième année, j'ai accompagné un élève présentant des troubles visuels et de comportement dans une classe de CAP. J'étais surtout utile en tant que secrétaire particulière.
Cette année, avec une autre AESH, dans une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire, normalement réservée aux élèves en "situation de handicap"), nous accompagnons 8 élèves surtout au cours des ateliers de cuisine et de ménage. Nous travaillons en équipe et je me sens vraiment utile.

Quelles revendications veux-tu porter ?

Isolée dans une classe en tête à tête avec un élève

que je devais et souhaitais « accompagner », j'ai ressenti la nécessité de me syndiquer pour me défendre et tenter d'améliorer le système pour la satisfaction de tous : élèves, parents, enseignants et AESH.

Nous demandons :
- la création d'un statut de la Fonction publique pour ce métier, ce qui suppose une formation adaptée au poste occupé,
- une revalorisation salariale car nous ne gagnons qu'un peu plus de 700 € nets par mois, ce qui ne nous permets pas de vivre,
- l'abandon des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisé) qui mutualisent les moyens et justifient le saupoudrage de quelques heures d'accompagnement, faire-semblant pour calmer les parents les plus vindicatifs,
- un recrutement à la hauteur des besoins,
- pour le calcul de notre rémunération, le respect de la circulaire nationale par le rectorat de Dijon qui ampute notre salaire de 5 %,
- la possibilité de travailler à temps plein.

ROBERT N.

BRÈVE

Le jeudi 27 mai, l'intersyndicale 21 a été reçue par Richard Sanghor, conseiller spécial du ministre Blanquer. Il a fait savoir qu'il communiquerait avec les services juridiques centraux et le rectorat de Dijon pour tirer cette situation au clair. Nous attendons des réponses !

DU CONSEIL SYNDICAL DÉPARTEMENTAL 71 AU CONGRÈS NATIONAL DE LA CGT EDUC'ACTION.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, la CGT Éduc'action 71 a tenu son Conseil Syndical Départemental le 29 avril 2021, dans l'optique du congrès national de la CGT Éduc'action de mai.
N'envisageant pas de réunir les 20 participant-es dans ce contexte sanitaire, cet événement fut organisé sur 2 sites reliés en vidéo-con férence, à Chalon et à Mâcon.
Était d'abord étudié le bilan du travail accompli entre 2017 et 2021 par les instances nationales pour soutenir le travail des militant-es dans les territoires. Ce fut aussi l'occasion pour certain-es d'entre nous de mieux comprendre le fonctionnement de notre syndicat.
Les échanges ont continué avec le rapport financier et la feuille de route que l'on a amendée et qui devra fixer les objectifs de la CGT Éduc'action suite au congrès national de mai.

Le couvre-feu nous a cependant stoppé dans cette analyse. Nous pouvons aussi regretter que la connexion entre nos deux sites de réunion n'ait pas marché, cela ayant pour incidence des débats parallèles et donc tronqués lors de la discussion sur la feuille de route malgré l'usage du téléphone. Système D.

Quelques semaines plus tard, du 17 au 21 mai, l'efficacité de nos organisateurs permit à 180 congressistes, relié-es en visio, de tenir enfin ce congrès, déjà 2 fois reporté.
Avec d'autres camarades de l'académie, nous nous retrouvions ainsi dans les locaux de la CGT à Chalon sur Saône. Mandaté durant le CSD du 71, je portais les voix de nos 85 syndiqué-es pour les votes.

À l'étude et au vote, notamment :
- le bilan de l'activité nationale des 3 dernières années, adopté par 75,9% des voix.
- la définition de notre programme d'action, un programme de 4 pages enrichi d'une partie des 630 amendements, preuve de la richesse des débats !
- l'étude et la validation des comptes (90% pour).
- l'élection des membres de la commission exécutive et du bureau (dont 3 de nos camarades de l'académie) qui assurent le fonctionnement permanent du syndicat dans le cadre de nos orientations.

Ce congrès était aussi le moment pour cerner les débats qui animent notre syndicat même si le distanciel rend les discussions plus difficiles. D'ailleurs, 78,5% des congressistes ont voté pour la convocation d'un congrès extraordinaire en présentiel en mars 2022, considérant qu'il faudra préciser notre feuille de route, dans un contexte de casse du service public.

Le vendredi après-midi, avant de se quitter, le congrès rédigeait son appel en rappelant sa condamnation « de la politique d'Emmanuel Macron au service des classes dominantes », de « sa pratique brutale et autoritaire du pouvoir » ainsi que la réaffirmation de sa solidarité avec les peuples subissant les répressions et voyant leurs droits bafoués, comme en Algérie, en Russie, en Turquie, au Sénégal, en Palestine, etc.

G. CHAUX

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU 58

Une dizaine de personnes représentant les personnels des lycées généraux et professionnels, des collèges et du 1er degré se sont réunies soit en présentiel, soit en distanciel pour le congrès du SDEN 58 le 8 avril 2021.

À travers le bilan d'activité, Gina Ornecipe est revenue sur les 2 dernières années avec la mobilisation autour de la réforme des retraites qui a permis un vrai travail interprofessionnel et a fédéré au-delà des collègues habitués des mouvements sociaux. Un travail avec les AESH a également été entrepris. Tout cela malgré des contacts parfois délicats avec la DSDEN et une problématique de la visibilité de la CGT Educ'action dans le département. Ce bilan a été adopté ainsi que le rapport financier.

Sébastien Ressencourt nous a présenté une analyse du Grenelle de l'éducation qui est une remise en cause profonde des conditions du travail d'enseignant et du service publique d'éducation.

Un débat sur les différentes thématiques évoquées en amont a débouché sur la nécessité, pour le nouveau bureau, d'échanger et de communiquer plus largement avec les collègues en vue d'obtenir de nouvelles syndicalisations.

Le nouveau bureau élu est composé comme suit :

Secrétaire Départemental : Sébastien Ressencourt

Secrétaire Départemental adjoint : Grégory Chanat

Trésorière : Mariella Llerena

Trésorière adjointe : Gina Ornecipe

Membres du bureau : Jérémy Barillé, Camille Betz

Les différents membres du bureau s'investiront également dans la commission exécutive de l'UD CGT et dans le collectif fonction publique du département.

D. MECHIN

UASEN-CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21
Bourse du Travail
17 rue Transvaal
21000 Dijon
Tél. : 03 80 37 14 08
E-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tél. : 03 86 50 67 85
E-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71
2 rue du Parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89
Avenue Molière - BP 247
89306 JOIGNY Cedex
Tél : 07 81 38 25 28
E-mail : 89@cgteduc.fr

Notre Site :
www.cgteducdijon.org

Notre Facebook :
CGT Educ'Action
Académie de Dijon : non à la casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : ☐ **me syndiquer** ☐ **prendre contact**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse personnelle :.....

Code postal :..... Commune :.....

Discipline :..... Grade ou corps :..... Echelon :.....

Etablissement ou Ecole :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Commune :.....